



Projet Pôles Intégrés de Croissance

TERMES DE REFERENCE

UN (01) ASSISTANT TECHNIQUE EN INFRASTRUCTURES

Poste basé à Sainte Marie– Région Analanjirofo

1. CONTEXTE

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est une des actions du Gouvernement de Madagascar sous financement de la Banque Mondiale. Le Projet contribue au Plan d'Emergence pour Madagascar avec comme vocation particulière de stimuler la croissance durable du Tourisme et de l'Agribusiness dans ses zones d'intervention. Une deuxième phase du Projet (PIC2-2) a été mise en vigueur en Mai 2019 pour une durée de 5 ans (2019 – 2023).

Le Projet intègre divers axes stratégiques d'intervention, dont :

- la stimulation de l'entrepreneuriat des jeunes et d'investissements privés,
- des appuis spécifiques aux secteurs du tourisme et de l'agribusiness,
- la réhabilitation d'infrastructures clefs en milieu urbain ou rural,
- le renforcement de la gouvernance locale.

Le Projet intervient dans les régions de Diana, Atsimo Andrefana et Anosy, ainsi que sur l'île Ste Marie.

Quatre-vingt-deux (82) Communes cibles, dont 6 communes urbaines et 76 communes rurales, bénéficient d'appuis du PIC2-2. Le choix de ces communes est en lien avec le développement des filières agribusiness soutenus par le Projet et/ou du secteur tourisme.

Le PIC2-2 comprend un programme de subventions financières aux communes d'intervention afin de leur permettre de réaliser des investissements au bénéfice des secteurs économiques, et avec des impacts sociaux.

Toutefois, au-delà de l'insuffisance des ressources financières, les communes ont souvent des difficultés à mettre en œuvre leurs programmes d'investissement faute de compétences leur permettant de concevoir les études techniques et les plans de projets, de réaliser les analyses de coûts, et/ou d'assurer la mise en œuvre, la supervision et le contrôle de travaux d'infrastructures.

C'est dans ce cadre que le Projet PIC2-2 souhaite recruter un/une (01) Assistant Technique en Infrastructures (« AT Infra ») pour appuyer la Commune Urbaine de Sainte Marie notamment, mais pas exclusivement, dans le cadre du programme de subventions mentionné précédemment.

2. OBJECTIFS ET TACHES

Les objectifs principaux de la mission sont :

- Assister à la mise en œuvre du programme de subventions à la commune de Sainte Marie ou d'autres travaux d'infrastructures ;
- Contribuer au renforcement de capacités de la commune, et plus particulièrement des services d'infrastructures et d'urbanisme de la Commune de Sainte Marie, notamment en matière de maîtrise d'ouvrage et de maintenance.
- Assurer la qualité des réalisations d'infrastructures visant à contribuer à la compétitivité des secteurs tourisme et agribusiness soutenus par le projet

A titre indicatif, l'AT Infra assure les tâches qui suivent :

2- 1 - Assistance à la mise en œuvre de travaux d'infrastructures notamment dans le cadre du programme de subvention aux communes

- Participer à toutes les discussions techniques sur les infrastructures au niveau de la Commune de Sainte Marie ;
- Conseiller les communes dans la description des spécifications techniques des travaux d'infrastructures envisagés, l'estimation des coûts, l'élaboration du planning d'exécution, et l'élaboration des dossiers de demande de subvention. Les types de travaux pourraient inclure des réhabilitations de pistes rurales, des réhabilitations de bâtiments, des petits travaux ou d'équipements urbains, etc. ;
- Une fois les projets d'investissement validés par le comité national de validation, assister la commune dans la préparation et la réalisation des études techniques détaillées et, les procédures de recrutement des prestataires ou de main d'œuvre locale pour la réalisation des travaux ;
- Assurer une liaison avec les autres AT du PIC, notamment lorsque les projets sélectionnés impliquent une dimension autre qu'infrastructure (ex : tourisme, agribusiness, urbain...)
- Appuyer la validation des documents de passation de marchés et des produits livrables pour les études confiées à des bureaux d'études ;
- Apporter des appuis ponctuels dans la supervision de l'exécution des prestations convenues, notamment le contrôle de qualité et de quantité, et le respect des calendriers ; et le cas échéant, proposer des recommandations en cas de besoin d'ajustements
- Appuyer la commune dans l'organisation des réceptions techniques, provisoires et définitives des travaux.

Pour les études et les travaux financés directement par le projet PIC2-2 :

- Encadrer la réalisation des études techniques par des bureaux d'études externes ou en régie par le PIC2-2 ;
- Encadrer le processus de passation de marché, y compris, en spécifiant le cahier des charges pour chaque infrastructure
- Assurer un suivi de l'exécution des travaux et participer aux réunions de chantier ;
- Rédiger les rapports d'analyse des écarts entre les avancements physique et financière des travaux et les prévisions, le cas échéant, faire des recommandations pour le respect des délais et les ajustements des calendriers ;
- Préparer les ordres de service relatifs aux marchés ;
- Contrôler et viser les décomptes et autres pièces contractuelles à présenter au Responsable Infrastructures au niveau central ;
- Participer aux réceptions techniques, provisoires et définitives des travaux.

2-2 Renforcement de capacité de la Commune Urbaine de Sainte Marie.

En collaboration avec le Spécialiste en Gouvernance locale du PIC2-2 à Sainte Marie

- Contribuer au diagnostic des forces et faiblesses des services d'infrastructures et d'urbanisme de la commune urbaine de Sainte Marie ;
- Appuyer la mise en œuvre des améliorations de l'organisation, des procédures et des outils de travail de ces services ;
- Accompagner les responsables de ces services dans la planification et la réalisation d'études techniques, la mise en œuvre de travaux en régie par la commune, l'élaboration de Dossiers d'Appels

d'Offres pour les travaux prévus dans le budget de la commune, l'encadrement du processus de passation de marché ;

- Renforcer la capacité opérationnelle des agents techniques au sein des communes rurales à travers leur implication dans la mise en œuvre des programmes de subvention ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en place d'outils de travail et de manuels simples qui pourront être utilisés par les communes rurales.
- Conseiller les communes dans l'élaboration de plans de maintenance des infrastructures

Et toute autre mission assignée par le Coordinateur National du Projet PIC. Toutes les tâches susmentionnées seront conduites en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe du projet PIC2-2.

4. EXIGENCE EN MATIERE DE RAPPORTS

Il est demandé à l'AT Infra de livrer les rapports qui suivent :

- Rapport mensuel d'activité faisant un état succinct de ses réalisations au cours du mois considéré, y compris la situation des travaux en cours ;
- Rapport narratif trimestriel faisant le point des réalisations par rapport à la programmation du trimestre passé, incluant entre autres les faits saillants, les problèmes rencontrés, les mesures correctives entreprises, les résultats obtenus et les perspectives le diagnostic des services d'infrastructures, sans que la liste soit exhaustive ;
- Rapport final à la fin du contrat faisant la synthèse de ses interventions et relatant notamment le déroulement de sa mission, les points forts et les points faibles, les recommandations, etc.

La livraison de ces rapports conditionne le paiement des prestations de l'AT Infra.

5. ORGANISATION DE TRAVAIL

L'AT INFRA est placé sous la supervision conjointe du Responsable Infrastructures au niveau central et du responsable d'antenne du PIC à Sainte Marie. Dans le cadre de sa mission, il aura une liaison fonctionnelle avec les autres responsables sectoriels du Projet, notamment le Responsable du Volet gouvernance.

Le poste est basé à Sainte Marie, mais le Consultant pourrait être appelé à effectuer des missions/prestations dans d'autres zones d'intervention du Projet.

Ce sera un contrat de consultant à plein temps pour une durée de 24 (vingt-quatre) mois renouvelables, et soumis à une évaluation satisfaisante des performances tous les 12 (douze) mois. Le démarrage de la prestation est prévu courant Octobre 2020.

Le Projet mettra à disposition de l'Assistant technique un espace de travail et du matériel bureautique et informatique, au sein du bureau de la Coordination régionale du PIC à Sainte Marie.

6. PROFIL

Le consultant devra répondre au profil suivant :

- Diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles (Bacc+4 minimum) en BTP ou équivalent ;
- Expériences professionnelles d'au moins dix ans dans la gestion de projets d'infrastructures ;
- Connaissance des procédures des marchés publics et de passation des marchés de bailleurs (Banque Mondiale, Union Européenne ...) ;
- Apte à faire des fréquents déplacements dans la zone du projet
- La connaissance de la zone d'intervention serait un atout
- Très bonne capacité d'organisation, d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Maîtrise parfaite du Français
- Dynamique et communicatif.